

BULLETIN MUNICIPAL



Le 1^{er} février 2024

707

MUNICIPAL

Archill Gladu, Maire

Raphaël Benoît, siège #1
Loisirs et famille
Urbanisme et environnement
Centre Vacances Lac Simon
APELSIMPO

Cédric Champagne, siège #2
Travaux publics
Pro-maire
RRGMRP

Mathieu Fecteau, siège #3
Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Jean-René Côté, siège #4
Urbanisme et environnement
Travaux publics
Sécurité publique
CCU

Edith Cooke, siège #5
Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Marie-Ève Moisan, siège #6
Sécurité publique
Travaux publics
Ressources humaines et finances

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ

Serge Allaire, Directeur général
Denis Grégoire, Travaux publics
Nathalie Paquet, Trésorière adjointe
Marie-Élise Alain, Ludovic Pageau, Loisirs
Sabrina Trudel, Urbanisme
Line Bibeau, Agente de bureau
Lyne Hardy, Agente de bureau au greffe

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h

COORDONNÉES

Téléphone : 418 337-6741
Fax : 418 337-6742
Courriel : saintleonard@derytele.com
Loisirs : loisirstleonard@derytele.com
Urbanisme : urbanisme@derytele.com
Site Web : www.st-leonard.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi aux 2 semaines

Recyclage : Vendredi aux 2 semaines

Matières organiques :

Vendredi aux 4 semaines (19 janvier au 12 avril)

Vendredi aux semaines (19 avril au 29 novembre)

Dernière journée (20 décembre)

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 4 mars 2024 19 h

JOUR DE TOMBÉE POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Jeudi le 22 février 2024



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 OÙ SONT PRÉSENTS:

M. Archill Gladu, maire, M. Raphaël Benoît, M. Cédric Champagne, M. Mathieu Fecteau, M. Jean-René Côté, Mme Édith Cooke, conseillers/ères.

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 106 841.63 \$.

Adoption du règlement # 492-23 relatif à la démolition d'immeubles

Adoption du règlement numéro 492-23 relatif à la démolition d'immeubles suite à l'entrée en vigueur du projet de loi numéro 69 intitulé « Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives par le gouvernement du Québec »

Avis de motion et présentation du projet de règlement # 494-23 concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet

Le projet de règlement a été présenté et déposé.

Adoption d'une politique de confidentialité

Adoption de la Politique de confidentialité suite à l'entrée en vigueur de la loi 25 concernant la protection des renseignements personnels.

Quote-part 2024 - Services incendies de St-Raymond

Autorisation du paiement de la facture au montant de 99 700 \$ de la quote-part pour l'année 2024 pour le Service des incendies.

Quote-part 2024 et approbation du budget - RRGMRP

Adoption du budget 2024 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour la quote-part de 127 096.96 \$.

Parcours route Bleue - MRC de Portneuf

Autorisation de la conceptualisation et l'implantation d'un parcours de la Route bleue, et ce sans frais, sur le lac Simon.

Résolution du comité requalification de l'église

Un comité ad hoc se met en place pour analyser les besoins du milieu concernant les fonctions de l'église et les autres besoins.

Fossé rang St-Jean-Baptiste

Une aide financière a été offerte à la municipalité par le PAVL-Volet entretien. Des travaux ont été effectués dans le rang St-Jean-Baptiste par MCB Construction au montant de 6 775 \$ plus les taxes.

0-3/4 rang St-Antoine

Une aide financière a été offerte à la municipalité par le PAVL-Volet entretien. Des travaux ont été effectués dans le rang St-Antoine par Transport Dompierre au montant de 30 500 \$ plus les taxes.

Embauche d'une ressource en loisirs en remplacement d'un congé de maternité

L'embauche de M. Ludovic Pageau a été autorisée pour le remplacement.

SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023 OÙ SONT PRÉSENTS:

M. Archill Gladu, maire, M. Raphaël Benoît, M. Cédric Champagne, M. Mathieu Fecteau, M. Jean-René Côté, Mme Marie-Ève Moisan, conseillers/ères.

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 267 521.29 \$.

Résolution pour limite de vitesse rang St-Jacques

Une demande a été faite au Ministère du Transport et de la Mobilité durable d'abaisser la limite de vitesse à 70 km/h dans la portion du rang Saint-Jacques sise au 216.

Autorisation de paiement de la facture pour la réparation de l'église

La fabrique de Saint-Raymond-du-Nord a dû faire des travaux en urgence sur son réseau d'évacuation des eaux usées. Les travaux ont été dûment réalisés par Alex Leclerc Plomberie, Chauffage, Gaz au montant 2 324,67 \$ avant taxe.

Paiement de la facture concernant la surface multisport

Les travaux de la première phase ont été réalisés par l'entreprise PC Court Company Limited au montant de 88 605 \$ avant taxes.

Paiement de la facture pour Energere – lampadaires DEL

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Energere – Solutions écoénergétiques pour un montant de 25 766,55 \$ avant taxes.

Résolution pour la réparation du réservoir

Une fuite majeure au réservoir et une réparation temporaire est nécessaire pour ne pas rencontrer de problématique en lien avec un manque d'eau. CIMOTA a été mandaté pour les travaux d'étanchéité au montant de base de 21,000 \$ avant taxes.

Séances du conseil municipal 2024

Lundi 15 janvier 2024

Lundi 4 mars 2024

Lundi 6 mai 2024

Lundi 8 juillet 2024

Mardi 3 septembre 2024

Lundi 4 novembre 2024

Lundi 5 février 2024

Lundi 8 avril 2024

Lundi 3 juin 2024

Lundi 12 août 2024

Lundi 7 octobre 2024

Lundi 2 décembre 2024

Les séances débuteront à 19 heures.

AVIS PUBLIC



Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf

260, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) GOA 4A0
Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742

AVIS PUBLIC Demandes de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 4 mars 2024**, à 19 h, à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, GOA 4A0, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande numéro 1

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est un terrain vacant sis sur le rang Saint-Antoine (lot 4 908 761 du cadastre du Québec) situé à l'intérieur d'une zone forestière (Fo-8).

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à permettre que le lot existant puisse avoir une superficie de l'ordre de 31944,7 mètres carrés (3,19 hectares) plutôt que 40000 mètres carrés (4 hectares), comme prévu aux dispositions applicables à l'article 4.4.2 du *Règlement de lotissement 399-12* pour la zone RR-3.

Demande numéro 2

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est un terrain vacant situé sur la rue Piché (lot 4 910 207 du cadastre du Québec), situé à l'intérieur de la zone résidentielle de moyenne densité (Rb-9).

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à permettre que le lot existant puisse avoir une largeur de l'ordre de 15 mètres plutôt que 18 mètres, comme prévu aux dispositions applicables au tableau 4.1 de l'article 4.2.1 du *Règlement de lotissement 399-12*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du **4 mars 2024**, à 19 h, à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew.

Donné le 2 février 2024.

Serge Allaire, Directeur général

Certificat de publication

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil et dans le journal local, le 2 février 2024.

En foi de quoi, je donne le présent certificat le 2 février 2024.

Serge Allaire, Directeur général

NOUVELLES



Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf

260, rue Pettigrew
Saint-Léonard(Québec) G0A 4A0
Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742

Nous profitons du bulletin municipal pour vous présenter les principaux éléments du budget, du plan triennal des immobilisations ainsi que du règlement de taxation pour l'année 2024.

Nous anticipons des revenus de : 2 620 964 \$

Taxes	2 302 486 \$
Paievements tenant lieu de taxes	53 878 \$
Transferts	122 000 \$
Services rendus	71 125 \$
Imposition des droits	46 450 \$
Amendes et pénalités	4 250 \$
Intérêts	19 250 \$
Autres revenus	1 525 \$

Pour prévoyons des dépenses de : 2 681 845 \$

Administration	544 647 \$
Sécurité publique	235 742 \$
Transport	487 739 \$
Hygiène du milieu	671 700 \$
Santé et bien-être	6 546 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	77 696 \$
Loisirs	360 605 \$
Remboursement de la dette (capital et intérêt)	150 210 \$
Autres frais de financement	6 950 \$
Fonds de dépenses en immobilisation	140 000 \$

Pour combler le déficit entre les revenus et les dépenses, nous utiliserons un montant de 60 881 \$ à même les surplus accumulés.

Les coûts prévus pour les services publics incluant le remboursement des emprunts sont les suivants :

Aqueduc	398 460 \$
Réseau d'égout	125 273 \$
Collecte des matières résiduelles et recyclables	133 791 \$
Vidange des fosses septiques	35 126 \$

Considérant que l'évaluation imposable inscrite au sommaire d'évaluation du 1^{er} janvier 2024 est de 194 897 800 \$ répartie comme suit :

Immeubles non résidentiels	2 939 001 \$
Autres immeubles	191 958 799 \$

Afin d'acquitter pour l'exercice financier 2024 les dépenses d'administration générale, de la sécurité publique, du déneigement, de l'eau potable et des autres dépenses non spécifiquement visées par d'autres taxes, le conseil fixe le taux de taxe foncière générale comme suit :

Taxe immobilière non résidentielle : 1,70 \$ / 100 \$ (en 2023, elle était de 1,64 \$ / 100 \$) d'évaluation sur l'ensemble des biens-fonds imposables sur le territoire de la municipalité, sur la base de leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation pour un revenu de 49 963 \$.

Taxe sur les autres immeubles : 0,8128 \$ / 100 \$ (en 2023, elle était de 0,7649 \$ / 100 \$) d'évaluation sur l'ensemble des biens-fonds imposables sur le territoire de la municipalité, sur la base de leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation pour un revenu 1 560 324 \$.

Enfin, voici la tarification de base applicable pour l'entretien du réseau d'aqueduc, des égouts et de la cueillette des matières résiduelles et recyclables :

Services municipaux	Année 2023	Année 2024
Aqueduc	754 \$	1 583 \$*
Egout	339 \$	404 \$
Matières résiduelles et recyclables : résidence	157 \$	188 \$
Matières résiduelles et recyclables : chalet et/ou roulotte	100 \$	131 \$
Matières résiduelles et recyclables : commerce	167 \$ / tonne	188 \$ / tonne

*Pour expliquer la hausse de la tarification au service de l'aqueduc, voici une ventilation des sommes allouées pour chacune des dépenses associées à ce service :

Service de l'aqueduc	Année 2023	Année 2024
Salaire aqueduc	29 445 \$	31 445 \$
Part de l'employeur	5 300 \$	7 235 \$
Frais de déplacement et de séjour	200 \$	550 \$
Dépense de publicité et d'information	150 \$	150 \$
Services professionnels⁽¹⁾	23 000 \$	228 603 \$
Assurances	725 \$	806 \$
Analyse d'eau	2 100 \$	2 400 \$
Service analyse d'eau aux citoyens	1 500 \$	1 500 \$
Formation	500 \$	500 \$
Location de machinerie	500 \$	500 \$
Entretien et réparation	89 000 \$	89 000 \$
Matériel et fournitures	16 000 \$	16 000 \$
Electricité aqueduc	10 800 \$	12 000 \$
MRC PGMR – Quotes-parts	1 536 \$	1 801 \$
Total	180 756 \$	392 490 \$

(1) L'augmentation du budget dans les **Services professionnels** est attribuable aux projets suivants : les plans et devis du nouveau réservoir (101 103 \$), les coûts inhérents à ces plans et devis (différentes études nécessaires à la réalisation des plans et devis - 64 500 \$) et l'installation de compteurs d'eau (40 000 \$) pour un total de : 205 603 \$

Des copies des documents détaillés du budget, du plan triennal des immobilisations et du règlement de taxation sont disponibles au bureau municipal. En ce qui concerne le plan triennal des immobilisations, il est présenté dans son intégralité.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026
RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION

NATURE DU PROJET	COÛTS			FINANCEMENT 2024					
	ANNÉE 2024	ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	ACTIVITÉS FIN.	SURPLUS	EMPRUNT	TECQ	RÉSERVES	SUBVENTIONS
TRAVAUX PUBLICS									
Compacteur		3 100 \$							
Souffleur (Trackless)		2 700 \$							
Réparation réseau routier		40 000 \$	40 000 \$						
HYGIÈNE DU MILIEU									
Construction d'un nouveau réservoir	2 500 000 \$								
Cylindre d'eau (lac Simon)	15 000 \$			15 000 \$		1 861 900 \$	638 100 \$		
Borne sèche (Rue Lefebvre)		15 000 \$							
BÂTIMENTS MUNICIPAUX									
Hôtel de ville - ameublement		5 000 \$	30 000 \$						
Hôtel de ville - climatisation									
Pavillon des rencontres		22 000 \$							
Installation de chaudières au gaz	35 000 \$			35 000 \$					
Panneaux électriques - génératrices	125 000 \$					125 000 \$			
Réparation des bâtiments	20 000 \$		25 000 \$	20 000 \$					
Enseignes Bienvenue		10 000 \$							
Équipements informatiques	15 000 \$		10 000 \$		15 000 \$				
Motoneige pour pistes de ski de fond		12 000 \$							
Élévateur pour le garage		6 000 \$							
DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL		325 000 \$							
LOISIRS									
Modules d'entraînement extérieur		51 550 \$							
Surface multisport	55 000 \$								
Pavillon sportif (amélioration)	100 000 \$			55 000 \$					
TOTAL	2 865 000 \$	687 350 \$	105 000 \$	125 000 \$	15 000 \$	2 086 900 \$	638 100 \$	- \$	- \$
Total financement 2024	2 865 000 \$								

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Propriétaires de résidences en bordure de route

Rappel des bonnes pratiques en période hivernale

Québec, le 4 décembre 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les résidents qui demeurent en bordure du réseau routier sous sa responsabilité des bonnes pratiques à adopter pour faciliter les opérations de déneigement. Ces mesures visent notamment la disposition des bacs roulants, le dépôt de la neige ainsi que le stationnement.

- **Placez vos bacs dans votre entrée**
Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables et ménagères doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la chaussée et l'accotement.
- **Installez vos repères de déneigement à une bonne distance de la route**
Ces balises doivent être placées dans les entrées privées, à un minimum d'un mètre des trottoirs, des bordures ou de la chaussée. Elles doivent pouvoir céder facilement en cas d'impact avec une déneigeuse.
- **Déposez la neige sur votre terrain**
Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.
- **Ne déversez pas la neige dans les fossés**
Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.
- **Ne stationnez pas votre véhicule n'importe où**
Aux endroits où le stationnement est permis, soyez alerte à la signalisation routière pouvant interdire le stationnement, notamment lors des opérations de déneigement ou de soufflage de la neige.

Le Ministère remercie la population pour sa collaboration en cette période hivernale.

UN COMITÉ DE CITOYENS, LA MUNICIPALITÉ ET LA FABRIQUE VOUS INVITENT À UNE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

sur l'avenir de l'église
Saint-Léonard-de-Portneuf

MARDI 6 FÉVRIER
DE 19H À 21H
SOUS-SOL DE L'ÉGLISE



***Quels nouveaux usages pour notre église
après sa fermeture comme lieu de culte?***

***Comment assurer la survie du bâtiment
en le mettant au service des citoyens?***

Le comité de citoyens pour la requalification de l'église,
en collaboration avec la municipalité de St-Léonard-de-Portneuf et la fabrique,
vous invite à une réflexion sur la conversion de l'église comme outil
pour améliorer la vitalité et la qualité de vie du milieu.

**Votre participation
est essentielle**

Venez donner votre avis et nous faire part de vos suggestions afin de
contribuer à un projet rassembleur et conforme aux besoins et aux
souhaits du plus grand nombre!

Retour de la campagne Trouve ta job!

Cap-Santé, le 9 janvier 2024. – La MRC de Portneuf lancera cet hiver sa deuxième édition de la campagne de promotion « Trouve ta job », une plateforme qui répertorie une panoplie d'emplois estivaux dans les entreprises, organismes et municipalités de la région de Portneuf.

Issue du plan d'action de la Stratégie jeunesse de la MRC, la campagne www.trouvetajob.ca rejoindra les étudiants via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), les aires communes des écoles secondaires de Portneuf, les salons de l'emploi étudiant, les médias municipaux, les sites de loisirs, et permettra aux étudiants de postuler sur les emplois disponibles dans Portneuf et faire parvenir leur curriculum vitae et/ou leur lettre de présentation aux employeurs. Ces derniers recevront les candidatures par courriel. La plateforme sera accessible gratuitement pour les entreprises, les municipalités et les organismes de Portneuf. **Lors de la première édition, 83 entreprises se sont inscrites et un total de 573 postes étaient disponibles sur le site.**

La campagne sera officiellement mise en ligne le 10 février 2024 et se terminera six semaines plus tard. Les employeurs sont invités à remplir dès maintenant le formulaire d'inscription sur le site www.trouvetajob.ca pour annoncer les emplois qui seront disponibles cet été. Il n'est pas possible d'ajouter des emplois par téléphone. Les emplois qui seront affichés doivent impérativement être des emplois étudiants estivaux.

Retour des salons de l'emploi dans les écoles secondaires

En complément à la campagne, les deux salons de l'emploi étudiant des écoles secondaires Louis-Jobin et de Donnacona seront de retour cet hiver. Un troisième salon s'ajoutera et celui-ci aura lieu à l'École secondaire de Saint-Marc. Ces derniers se tiendront dans la semaine du 11 mars 2024. Les entreprises ayant inscrit une offre d'emploi dans la campagne « Trouve ta job » seront recontactées pour participer aux différents salons.

Pour la réalisation de cette campagne, le Centre de services scolaire de Portneuf, les chambres de commerce de Portneuf et le Carrefour jeunesse-emploi ont été sollicités et impliqués dans la démarche. Pour obtenir davantage d'informations sur la campagne, il est possible de rejoindre M. Marc Voyer, chargé de projet (jeunesse) à la MRC, par courriel à trouvetajob@mrc-portneuf.qc.ca.

- 30 -

Source :
M^{me} Mariève Côté
Agente de communication
Tél. : 418 285-3744 poste 228
marieve.cote@mrc-portneuf.qc.ca

Information :
M. Marc Voyer
Chargé de projet (jeunesse)
Tél. : 418 399-9093
marc.voyer@mrc-portneuf.qc.ca



tournée
contact emploi **PORTNEUF**

**Envie d'un nouveau défi?
Besoin d'un nouvel emploi?
Pour vivre dans un cadre
de vie attrayant...**

Viens rencontrer des employeurs et des experts en emploi de la région

Centre commercial Place Donnacona 22 mars 2024 de 10 h à 16 h

Informations : Julie Trudel ou Sandy Deschamps: 418 284-2552 ou jtrudelpro@hotmail.com

Avec la participation/financière de:



TUTORAT ET AIDE AUX DEVOIRS

IMPLIQUEZ-VOUS AUPRÈS DES ÉLÈVES DE NOTRE RÉGION

Vous avez à cœur la réussite éducative des jeunes et vous voulez contribuer à l'amélioration de leurs apprentissages?

- Vous êtes empathique?
- Vous faites preuve de patience?
- Vous utilisez un langage clair?
- Vous voulez partager le plaisir d'apprendre?



PRÉ-REQUIS:

- Excellente connaissance du français
- Expérience auprès des jeunes
- Être pédagogue

QUAND:

- Être disponible après 15h la semaine ou encore la fin de semaine

OÙ:

- Différentes municipalités de la MRC
- Déplacements remboursés

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS!

418-339-2770

Centre d'alphabétisation **L'ARDOISE**

info@lardoise.org

LA CAPSA RECRUTE!

Nouveau comité local de concertation

La Capsa met en place un comité local de concertation pour discuter des enjeux de l'EAU vécus dans les bassins de la rivière Jacquot

Ton implication

- Venez échanger sur les enjeux de l'EAU qui vous concernent!
- Impliquez vous en participant aux comités locaux de concertation!
- Trois rencontres annuellement

C'est quoi la Capsa?

La Capsa est l'organisme de bassin versant de la Rivière Sainte-Anne, Portneuf et Secteur la Chevrotière. Notre mission est d'offrir notre expertise à la communauté afin d'harmoniser les activités humaines aux enjeux liés à l'eau et son écosystème.

www.capsa-org.com

Pour plus d'informations, communiquer avec Alice Risi, mobilisatrice communautaire
a.risi@capsa-org.com ou 418-337-1398 #229



Info-prévention *En cas de panne de courant*

En cas de panne de courant, il est pratique d'avoir une trousse facilement accessible qui inclut les éléments nécessaires pour au moins 3 jours. N'oubliez pas de dire aux résidents de votre maison où se trouve la trousse!

- Lampe de poche à piles pour éviter l'utilisation de chandelles
- Piles de rechange pour la lampe de poche et autres appareils
- Jeux, livres ou autres pour s'occuper
- Radio à piles ou chargeur portatif pour appareil mobile pour suivre l'évolution de la situation
- Nourriture non périssable pour éviter d'ouvrir le réfrigérateur : cannages, pain, eau potable
- Matériel de premiers soins
- Fournitures pour les personnes ayant des besoins spéciaux si nécessaire : articles pour diabète, médicaments
- Couvertures et vêtements chauds
- Liste de numéros de téléphone



En cas d'urgence, contacter:

811, 911 ou votre municipalité

Source : Hydro Québec



Notre programmation festive 2024



- Nouvel an festif** 31 décembre / centre-village
Venez célébrer le nouvel an! Musique traditionnelle, DJ, Animation pour la famille et maquillage
- Souper spectacle** 17 février / Sous-sol de l'église
La population se réunira lors d'un souper/spectacle mettant en vedette un magicien
- Fête des Neiges** 9 mars / préau Paul-Émile Tardif
Une version bonifiée de la fête des neiges pour profiter de l'hiver. Musique, sports d'hiver, animation
- Fête des semis** 18 mai / Jardin pédagogique
Distribution de graines de lin, préparation du champ et fête populaire
- Pièce de théâtre** Fin mai / Église
"De Saint-Léonard, j'ai pensé t'écrire", une pièce créée et mise en scène par Pierre Doré et sa troupe
- Spectacle Ballet Jazz** Juin 2024
Le spectacle de la troupe Jazz-Lin fait peau neuve avec une toute nouvelle formule grand public
- Fête à la plage rétro** 20 juillet / Plage lac Simon
Venez profiter de la plage au son du rock estival rétro! Musique et arts visuels
- Tournois de balle** 16 au 18 août / Terrain de balle
Le célèbre tournoi de balle familial de Saint-Léonard se joint aux activités du 125^e pour une édition bien spéciale
- Soirée de poésie** 21 août / Au village
Les soirées de poésie "Entre chien et Loup" s'arrêtent au village pour un événement culturel remarqué
- Festival ressourcement** 30 août au 1^{er} septembre / Centre Vacances Lac Simon
Le Centre Vacances Lac Simon accueillera le festival Ressourcement : Sport, santé et bien-être
- Festival du lin** 20 au 22 septembre / Centre village
Retour du festival musical et artisanal qui a fait la renommée du village! 3 jours de célébrations
Dévoilement d'une murale collective peinte au village et des Bornes historiques
- Halloween au village** 31 octobre / Bâtiments municipaux
Des célébrations d'halloween hautes en couleur pour toute la famille
- Activité spéciale de clôture** 31 décembre / centre-village
Célébration populaire et rétrospective au village

VENDREDI

1^{ER} MARS SOUS LE CHAPITEAU CHAUFFÉ

- 5 À 7 DE LANCEMENT
- 19h30 | Veillée de danse traditionnelle en collaboration avec *ès TRAD* Centre de valorisation du patrimoine vivant (\$)



SAMEDI

2 MARS 10H30 À 15H30 SUR LE QUAI

- Exposition et initiation de sculpture sur glace
- Parcours de jeux en glace
- Initiation de *fatbike* en collaboration avec Sentiers récréatifs Portneuf et Frenette Bicyclettes Saint-Raymond
- Exposition citoyenne de photos
- Exposition d'un canot en bois construit selon la méthode traditionnelle en présence de l'artiste
- Interprétation de l'histoire du canot à glace en présence de l'ethnologue Richard Lavoie
- Animation familiale
- Tire sur neige et foyers

COURSE DE CANOTS

- 12h30 : Course de canots à glace
 - Visionnez la course en direct
- Billets pour regarder la course dans notre zone VIP (\$)



SOUS LE CHAPITEAU CHAUFFÉ

- Cantine 100 % locale et bar
- Aire de repas
- Projection de la course de canots à glace en direct
- Projection de la saison 2 de la série *Ice Canoe*
- Boutique

PARC À BATEAUX

- 10h30 à 16h : Graffiti sur neige Débarcadère des navettes de stationnement
- 14h30 : Remise des médailles

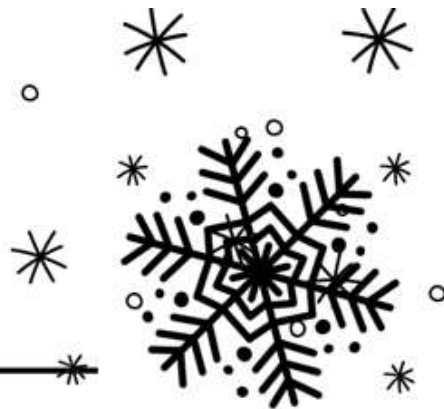
DIMANCHE

3 MARS MARINA DE PORTNEUF

- Initiation au canot à glace (\$)



Hockey Bottine



Samedi 24 février 2024



Sur le terrain des loisirs

Glissades sur tubes
et sculpture sur neige
à partir de 10 h

9H00	DÉBUT DU TOURNOI FAMILIAL
10H30	MAQUILLEUSE
11H30	PARTIE ENFANTS 7-12 ANS
12H45	MISE AU JEU OFFICIELLE
13H30	CARDIO FAMILIAL
14H30	PARTIE ENFANTS 7-12 ANS
15H30	TIRE SUR LA NEIGE
20H00	FINALE DU TOURNOI FAMILIAL

Pour inscription,
écrivez à optimistesaintcasimir@gmail.com
ou rendez vous sur la page Facebook du Club Optimiste!



BIBLIOTHÈQUE FLEUR DE LIN



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi 19h à 20 h

16 - 30 janvier
13 - 27 février
12 - 26 mars
9 - 23 avril
7 - 21 mai
4 - 18 juin

Jeudi 13 h à 14 h

18 janvier
1 - 15 - 29 février
14 - 28 mars
11 - 25 avril
9 - 23 mai
6 - 20 juin



L'HEURE DU CONTE

fait relâche
reprise le 17 avril

À la bibliothèque
municipale
Pour les enfants
de 0 à 5 ans!

